SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs

61me Année — Nouvelle Série — No 535

SAMEDI 5 MAI 1956

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Les obsèques de M. Emile PARET

C'est avec une très douloureuse émotion que l'ensemble de la population des Basses-Alpes, et particulièrement la région Sisteronnaise, a appris le décès de M. Emile Paret, maire et Conseiller Général de Sisteron.

M. Emile Paret était né à Sisteron le 8 octobre 1883, et exercait la profession de négociant en vins et spiritueux.

Elu conseiller municipal et adjoint au Maire, au retour de la guerre en 1919, et élu Maire en 1924, à la mort de M. Félix Thélène, avocat, maire et Conseiller Général de Sisteron.

Depuis cette date, M. Paret a constamment été réélu en qualité de maire. Sous le gouvernement de Vichy, il fut révoqué, et reprit sa place de maire après la libération le 22 août 1944. Il fut pris comme otage par les occupants.

En octobre 1931, il fut élu pour la première fois Conseiller Général du Canton du Sisteron.

Rentré au Conseil Général, M. Paret fut désigné comme président de la plus importante des commissions, celle des Finances, et c'est à ce titre qu'il était devenu une personnalité marquante du département, il était également vice-président du Conseil Général Bas-Alpin.

Outre sa qualité de Maire et Conseiller Général, il était vice-président de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes, président de la Commission Départementale de la Reconstruction, président du groupement de l'emprunt pour la reconstruction des Basses-Alpes, président du conseil d'Administration de Caisse d'Epargne de Sisteron, président de droit du Conseil d'Administration de l'Hôpital-Hospice de Sisteron, président actif de la Société musicale « Les Touristes des Alpes », vice-président de la Société Mutuelle des Hommes et enfin président d'Honneur des différentes sociétés de la ville. Il était ancien combattant de la guerre 1914-1918.

M. Emile Paret était Officier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Social et du Mérité Commercial.

⁂

Les obsèques de M. Emile Paret ont été grandioses, elles ont eu lieu Samedi dernier à 16 heures 30, avec le concours de toute la population et de nombreuses personnalités du monde politique et administratif.

En tête du cortège marchaient les élèves de toutes les écoles de la ville, puis la musique des Touristes des Alpes, le drapeau des Anciens Combattants et le drapeau de la Résistance, la longue théorie des poêles : Croix-Rouge Française, Société Secours Mutuels Hommes, Société Secours Mutuels Dames, Touristes des Alpes, Les Anciens Combattants, le Personnel Municipal, le Conseil Municipal, l'Hôpital-Hospice, la Caisse d'Epargne, la Chambre de Commerce des Basses-Alpes.

Le char funèbre, encadré par la subdivision des Sapeurs-Pompiers de la ville, disparaissait sous les nombreuses couronnes, témoignage des différentes sociétés locales et du département.

Derrière le corbillard marchait le porteur de décorations du défunt, la famille, les personnalités, M. Méry, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet, absent des Basses-Alpes, M. Demazière, chef de cabinet du Préfet, M. Flutre, sous-préfet de l'arrondissement, M. Chaudié, sous-préfet de Barcelonnette, le Docteur Romieu, maire de Digne, et représentant du Conseil Général des Basses-Alpes, M. Girardot, député des Basses-Alpes, MM. Fauque et Chaix, adjoints, le Conseil Municipal, les Conseillers Généraux et Maires des départements des Basses et Hautes-Alpes, Camille Reymond, ancien député, Charles Rolland, président de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes, Capitaine Albert, commandant la section de gendarmerie des Basses-Alpes, M. Cordeau, directeur départemental de la jeunesse et les sports, M. Charvet, président des Combattants prisonniers de guerre, Louis Latil, président de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes, et de nombreuses personnalités de la ville et du département.

Le cortège s'ébranle aux accents d'une marche funèbre jouée par « Les Touristes des Alpes » durant tout le parcours, la rue de Provence, la rue Droite, on arrive devant la mairie, où le char funèbre marque un temps d'arrêt, un dernier adieu à cette mairie, la nouvelle avenue et on arrive à la Cathédrale de Sisteron où M. le Chanoine Aillaud donne l'absoute.

Dans l'Eglise, la musique joue. Après la cérémonie religieuse, le cortège se reforme et se dirige vers le champ du repos.

⁂

Au cimetière, de nombreuses allocutions sont prononcées par MM. Bués, au nom des anciens combattants ; Marcel Lieutier, au nom des Touristes des Alpes ; Claude Delorme, au nom de la Fédération socialiste des Basses-Alpes ; Charles Rolland, au nom de la Chambre de commerce ; Fauque, premier adjoint, au nom du conseil municipal ; Aubert-Millot, au nom de l'Amicale des Maires des Basses-Alpes ; Docteur Romieu, vice-président du Conseil Général, au nom du Conseil Général, enfin par M. Méry, secrétaire général de la Préfecture qui adresse le salut du gouvernement au nom du Préfet.

Sisteron et le Département viennent de rendre un dernier hommage à un Sisteronnais des plus marquants.

⁂

Nous publierons dans nos prochains numéros, les discours prononcés sur la tombe de M. Paret.

Aujourd'hui nous publions le discours de M. Fauque, premier adjoint, au nom de la municipalité et de la population.

Au mois de Mai 1953, lorsque M. Paret m'avait demandé d'accepter la fonction de premier adjoint, je ne pensais pas que j'aurais le douloureux devoir de l'accompagner au champ de repos et de lui adresser au nom de tous mes collègues du Conseil Municipal, du personnel municipal, de la population, un dernier adieu.

Devant cette tombe prématurément ouverte je veux, une fois encore, évoquer celui qui, pendant 32 ans, a administré avec sagesse et prévoyance la Ville de Sisteron. Son sens politique, sa compétence administrative ont marqué et marqueront pour longtemps la Municipalité et ses réalisations. Simple, modeste, il avait su par ses grandes qualités de cœur se faire estimer et aimer de tous, même de ceux qui, politiquement, n'étaient pas avec lui.

Elu Maire le 11 Mars 1924 il avait, sauf une interruption sous le gouvernement de Vichy (du 31 janvier 1941 au 19 août 1944) occupé la fonction délicate entre toutes de premier magistrat de la Cité chère à Paul Arène.

Ancien combattant de la première guerre mondiale, pris comme otage par la gestapo pendant la deuxième, il avait vécu ces sombres jours de l'occupation, puis les terribles journées du bombardement ou il vit sa petite ville et sa propre maison sombrer dans un amas de ruines.

Elu au Conseil Général en octobre 1931, il devait bientôt marquer de sa forte personnalité l'Assemblée Départementale qui le désignait en 1945 comme vice-président. Les Maires du canton, m'ont chargé d'exprimer tous leurs regrets et leur douloureuse sympathie pour sa disparition trop hâtive.

Provençal, il faisait mentir le proverbe qui veut que les Provençaux soient très expansifs. Sobre de paroles et de gestes, il savait, en une phrase lapidaire, mettre fin à une discussion ou donner l'excellent conseil qu'on attendait.

Aussi toutes ces qualités le firent-ils désigner comme Vice-président de la Chambre de Commerce, président de la Commission Administrative de l'Hôpital, de la Caisse d'Epargne, des Touristes des Alpes, du Syndicat intercommunal d'Electrification.

Cette activité dans des domaines si variés lui valurent de nombreuses et flatteuses décorations: Officier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie, du Mérite Social, du Mérite Commercial.

Le pays perd en lui un fervent républicain, le parti socialiste un militant de grande valeur et l'Ecole laïque un ami et un défenseur.

Vous étiez M. Paret de ces hommes qui honorent leur petite patrie et qui portent au loin sa renommée.

Le Conseil Municipal perd en vous un chef et un guide. Vous avez voulu jusqu'à la limite de vos forces, accomplir la tache noble et belle d'administrer votre petite cité. Ceux qui l'ont vécu garderont longtemps le souvenir de votre dernier geste de Maire, quand de vos mains déjà tremblantes vous avez tenu à décorer vous-même une de vos employée».

Avec l'infinie tristesse que nous cause votre mort, j'adresse au nom de la Municipalité, du personnel municipal, des sociétés dont vous étiez le président, du parti Socialiste, de la population, et en mon nom personnel, nos affectueuses et respectueuses condoléances à tous les membres de votre famille. Puissent toutes les marques de sympathie qui leur sont parvenues, atténuer leur immense douleur.

Adieu, notre cher Maire, votre souvenir restera profondément en nous.

⁂

Loin de Sisteron au moment du décès de M. Paret, maire et conseiller général, M. le Préfet Mac Grath, retenu ce jour-là par les obligations de sa charge, est venu s'incliner Mardi 1er Mai, à 17 heures, sur la tombe du défunt.

Après une minute de silence, M. le Préfet a déposé une gerbe sur la tombe de M. le Maire de Sisteron. Il était accompagné pendant cette cérémonie par M. Flutre, sous-préfet de l'Arrondissement, M. de Mazière, chef de Cabinet, M. Ramus, Conseiller de l'Union Française, MM. Fauque, Maffren et Magaud.

AVIS

Monsieur CAMAU, Opticien, 12, Avenue des Arcades, SISTERON, informe la clientèle que, contrairement à ce que certaines personnes mal intentionnées veulent faire croire, il n'est pas parti en Algérie et que l'EXAMEN DE LA VUE est toujours ABSOLUMENT GRATUIT.

Fête du Faubourg

Comme l'on sait, les manifestations de la journée du Dimanche n'ont pu se dérouler. Donc, aujourd'hui Samedi, reprise des festivités.

Ce soir, à 21 heures, concours de belotte.

Demain dimanche, à 14 heures, jeux divers, divertissements et attractions foraines.

A 16 heures 30, la société musicale « Les Touristes des Alpes » donnera son premier Concert de plein air de l'année à La Baume, sous la direction de M. Verplancken.

Voici le programme :

EN LIESSE
pas redoublé — de V. Turini

IMPRESSIONS DE PROVENCE
ouverture arrangement de Champel

LE PETIT DUC
fantaisie — de Lecocq

LES CLOCHES DE CORNEVILLE
sélection opérette de P. Planquette

DANS UN REVE
Valse — de E. Roby

AVEC ARDEUR — pas redoublé

EXPOSITION

SAMEDI 5 et LUNDI 7 MAI
à l'occasion de la foire

Germaine CHAMBERTAIN

présentera sa collection
d'ouvrages de dames
LINGE DE TABLE
dessiné et brodé

Aux Galeries Sisteronnaises
Maison RAOUL COLOMB
SISTERON

Combattants P. G.

Les Combattants Prisonniers de Guerre de Sisteron et de la région, sont informés qu'une réunion générale aura lieu lundi 7 mai, à 18 heures 30, à la Mairie. La présence de tous est indispensable. Le présent avis tient lieu de convocation.

Objet : Manifestation du 8 Mai, fête de la Victoire ; Congrès dèpartemental du 13 Mai à Forcalquier ; sortie et banquet en préparation.

Lundi 7 Mai
GRANDE FOIRE
A SISTERON

Appareils Ménagers

Etablissements
Francis JOURDAN
Avenue des Arcades — SISTERON

POUR LA FOIRE DU LUNDI 7 MAI
Grande Démonstration de
MACHINES A LAVER *CONORD*
Conditions Exceptionnelles.

© VILLE DE SISTERON

Conseil Municipal de Sisteron

(suite)

HEURES DES JOURNALIERS

Les ouvriers journaliers travaillant pour le compte de la Mairie verront le prix de l'heure augmenté de 20 frs. Le tarif horaire est donc porté à 120 francs au lieu de 100 francs.

BOULE SISTERONNAISE

La société « La Boule Sisteronnaise » se voit attribuer la somme de 80.000 frs pour organiser les concours de boules pour les fêtes de Pentecôte.

STAND
COTE-D'AZUR HAUTE-PROVENCE

Un stand Côte-d'Azur Haute-Provence a été monté à l'exposition agricole de Paris. Une demande financière est faite pour frais de participation ainsi qu'une propagande pour les produits de notre localité. L'Assemblée refuse cette demande.

COURRIER D'AUTHON

Une demande de subvention est faite par l'entrepreneur qui fait le courrier Sisteron-Authon. L'assemblée, par manque de détail, renvoie cette demande pour étude.

JUSTICE DE PAIX

Une lettre de M. le Juge de Paix demande à la commune une subvention pour l'achat d'importants livres du code et d'une machine à écrire. Tous les cantons dépendant du service de M. le Juge de Paix participeront à cette dépense. En ce qui concerne Sisteron une somme de 20.000 francs lui est allouée.

AUTOMOBILE-CLUB DES ALPES

L'Automobile-Club des Alpes, section des Basses-Alpes, organise pour les 23 et 24 Juin, un rallye. A cet effet il demande à la ville une aide financière car il y aura arrêt à Sisteron. Après discussion, le Conseil refuse.

LEGS CANTON

Comme chacun peut se rappeler, il y a un an environ, un Sisteronnais laissait au Collège Paul Arène un legs, une maison située à Grasse. La Préfecture vient d'avertir la municipalité que ce legs est valable et que la ville peut en disposer. La vente de cette maison est décidée et Me Perrin est chargé de faire le nécessaire.

TERRAIN SCOLAIRE

Le projet pour la création d'un terrain scolaire de sports se chiffre pour une somme de 2.100.000 francs. Ce terrain est situé au Collet. La municipalité décide une première tranche de 500.000 francs, cette somme étant déjà à la disposition de la ville.

ECOLE MATERNELLE

M. Fauque fait connaître à l'assemblée qu'une somme de 354.754 francs vient d'être attribuée sur la loi Barangé à l'école maternelle de la ville.

PERMIS DE CONDUIRE

M. Fauque fait également connaître qu'il a demandé au service intéressé que la ville de Sisteron soit désignée comme centre pour l'obtention du permis de conduire. Une délibération est prise à ce sujet.

STADE

La construction d'un stade, cette question qui a déjà fait beaucoup parler, sera-t-elle résolue un jour ? Toujours est-il que la municipalité envisage une première tranche qui comprendra l'aplanissement du terrain et la construction de lavabos.

FETE DU FAUBOURG

Une somme de 30.000 francs est allouée au Comité des Fêtes de la Baume.

LOTS INSALUBRES - MAIRIE

Avec la construction de la nouvelle route, la ville de Sisteron est obligée de faire démolir certaines maisons jugées insalubres. A cet effet, une enquête administrative va donc être faite chez les propriétaiers intéressés.

Egalement la maison commune doit être démolie pour être reconstruite. Une étude sera faite.

WATER-CLOSET

Enfin une dernière question est traitée celle du water-closet qui se trouve dans la ruelle de la Fontaine Ronde. Agrandissement des lieux. Accord est donné et un projet sera présenté.

Comme l'on peut le constater l'assemblée municipale a du travail. Nous souhaitons que tous les projets se réalisent et nos municipaux auront droit alors à toutes les félicitations.

Aucune question n'étant plus présentée, la séance est levée à 23 h. 30.

Dons

A l'occasion du mariage de Mlle Sorzana Suzy avec M. Sentenac René, il a été versé la somme de 2.000 francs à répartir comme suit : 500 frs pour le Goûter des Vieux, 500 frs comme argent de poche aux Vieillards de notre Hôpital-Hospice et 1.000 francs pour la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Avec nos remerciements, nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

***

Il a été versé par Mme Auger la somme de 600 francs pour le Goûter des Vieux et 500 francs comme argent de poche aux Vieillards de notre Hôpital-Hospice. Nos sincères remerciements.

— Ayant reçu sa carte d'Ancien Combattant Volontaire de la Résistance, M. Boy Adrien a versé la somme de 500 francs à la section locale. Nos félicitations et sincères remerciements.

Le Printemps est arrivé...

une visite s'impose à la

Maison REVEST
(1906-1956)

GRAND CHOIX de
Réchauds-Plats Réchauds-Four
Cuisinières et Blocs
avec bouteille incorporée
(tous de grande marque)
HELIOGAZ service assuré
AUTOCUISEURS
Cocotte Minute Caroline
et super-cocotte SEB

Le 1er Mai

La fête du travail a été chomée dans la plus grande tranquillité par la classe ouvrière, elle a été chomée également par les magasiniers qui, tous, avaient fermé leur magasin.

Nous devons féliciter la classe ouvrière de sa compréhension d'avoir su rester dans le calme le plus parfait en ce jour.

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
GAS - OIL
avec Jean Gabin, Jeanne Moreau, etc...

Variétés-Dancing

Après-demain Lundi, à l'occasion de la Foire, la direction des Variétés-Dancing donnera, à 14 heures, un grand Bal animé par Aimé Blanc et son Ensemble, de Gap.

La jeunesse se donnera rendez-vous à cette Matinée Dansante qui doit obtenir un grand succès.

Journée de l'agronomie
ET DES PRODUCTIONS DE QUALITE
A MANOSQUE

Le Comité d'Organisation a choisi, pour cette journée, la date du 12 Mai, qui coïncide avec une Foire importante de Manosque.

Le Professeur Keilling, de l'Institut National Agronomique, ancien Inspecteur Général de la Recherche Agnonomique, parlera des « problèmes agronomiques d'actualité », questions qui interviennent directement dans le rendement et la rentabilité des cultures. Cet exposé doit donc intéresser tous les agriculteurs qui veulent améliorer la production de leurs exploitations.

M. Durand-Drouhin, secrétaire général de l'Association française pour l'expansion des produits de qualité garantie (A.F.A.Q.) consacrera sa conférence à « la qualité, condition primordiale de revalorisation de nos produits agricoles ». Notre département est riche de produits de qualité tels que vins, miel, lavande, fruits, truffes, fromages de Banon, nougats, conserves, etc... aussi l'exposé de M. Durand-Drouhin doit intéresser un grand nombre de personnes, non seulement les agriculteurs, mais aussi les artisans, même les commerçants et les consommateurs. Le conférencier indiquera comment la défense de nos produits de qualité peut procurer des ressources supplémentaires à notre département.

Les conférences auront lieu à partir de 9 heures 30, salle du Fémina-Casino sous la présidence de M. l'Inspecteur Général Vezin.

Tous les agriculteurs et toutes les personnes intéressées par les questions traitées sont cordialement invitées.

SPORTS

BOULE SISTERONNAISE

Malgré les avis parus dans la presse bon nombre de joueurs n'ont pas encore retiré leur carte de membre actif ainsi que la licence 1956. Il a été délivré à ce jour 47 licences seulement.

La Boule Sisteronnaise devant, avant le 15 Mai, faire son premier versement à la Fédération Départementale, il est à souhaiter que les joueurs mettent un peu plus d'empressement pour les réclamer. Elles seront exigées dans les prochains concours.

Comme il a déjà été dit, MM. Imbert Léon, Genre et Couton Marcel (Bar des Arcades) sont chargés de les distribuer.

***

Demain Dimanche 6 Mai, Concours à Pétanque et à la mêlée, par équipes de 3 joueurs, réservé uniquement aux sociétaires.

Inscriptions au Café Samuel à partir de 13 heures 30. Prix intéressants.

A. BRUN
Agent Régional — SISTERON

AVIS

L'attention des employeurs et salariés des professions et régions comprises dans le champ d'application de la convention collective nationale des industries du verre, en date du 23 Juillet 1954, est appelée sur un avis publié au « Journal Officiel » du 17 Avril 1956, relatif à la généralisation de cette convention.

Les personnes intéressées sont priées de faire connaître, dans un délai de 15 jours, leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

MANOSQUE ELECTRIC

RADIO — TELEVISION
ELECTRICITE
APPAREILS MENAGERS
Dépannages - Installations
Démonstrations
Reprise — Vente à Crédit

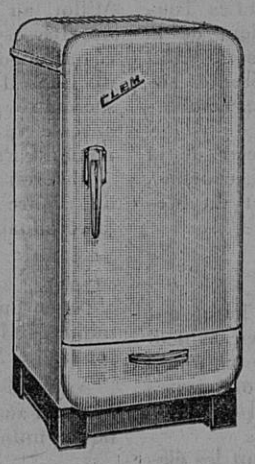

Pré de Foire, B 3
SISTERON
Téléphone 270

ouvert tous les jours

8, Rue Saunerie
MANOSQUE
Téléphone 270

Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES
Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...
N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES
N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir
Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement
Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

UN VETEMENT DE QUALITE
s'achète toujours chez

TOUT pour
l'Homme
la Femme
l'Enfant

Philip

Mme REYNAUD
62, Rue Droite

Voyez nos Collections de Printemps - Eté 1956

Vous économiserez de l' argent et vous serez mieux servis.

Réduction de 5 % aux familles nombreuses.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

© VILLE DE SISTERON

Un scandale évité à Sisteron

Une indiscrétion nous permet d'affirmer que, contrairement à certains bruits qui courent, Sisteron, à laquelle on a déjà retiré tant de choses, restera bien le siège d'un dépôt de Vente-Exposition du véritable FRIGIDAIRE. Larges conditions de crédit. AUBRY, Quincaillerie TURCAN, SISTERON.

On demande

Jeune Fille pour garder enfant toute la journée, nourrie. S'adresser à Madame ARNAUD, Place de la Mairie.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

Changement d'adresse

Monsieur BERNARD Pascal informe sa clientèle que son magasin de Graines Potagères et Fleurs Naturelles est transféré Place du Marché.

M. N. DONDAIN

Spécialiste en Ceintures Médicales et Corsets de Toilette

recevra à l'Hôtel des Acacias
Lundi 7 Mai, jour de Foire.

Mme AUTRIC

PEDICURE MEDICAL

5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35

recevra sa clientèle de 8 à 19 heures

Lundi 7 Mai, Hôtel des Acacias

Soulagement immédiat sans douleur Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

Boulangerie de garde

Mercredi 9 Mai
Boulangerie Stéva, rue Mercerie.

A VENDRE

2 lits, pitchpin et palissandre avec sommiers et tables de nuit ; 2 lits fer pliants ; 1 grande glace de cheminée ; 1 bahut Louis XIII ; 1 Salamandre.
S'adresser au Bureau du Journal.

UN CADEAU UTILE

VELOSOLEX 1956

Livraison au Garage BUES

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE T. S. F.

Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

Croix-Rouge Française

MILITAIRES SERVANT EN ALGERIE ET AU MAROC

Colis : Les autorités militaires ont décidé que les militaires de la métropole en service en Afrique du Nord pourraient recevoir, en franchise et mensuellement, deux colis de 3 kilos. Il leur est distribué à cet effet deux vignettes qu'ils ont la facilité de remettre au correspondant de leur choix qui, muni de cette vignette, peut leur adresser un colis de 3 kilos dont le transport est gratuit.

En outre les familles ont la faculté d'envoyer des colis à tarif réduit, à savoir :

55 francs pour les colis de 1 kilo
75 francs pour les colis de 2 kilos
85 francs pour les colis de 3 kilos

Ces prescriptions sont en vigueur dès maintenant et il n'est, actuellement, pas question d'accorder de gratuité générale comme cela avait été fait pour les militaires combattant en Indochine.

Nouvelles concernant ces militaires :

Toutes les demandes des familles tendant à avoir des nouvelles de militaires dont le silence les inquiète sont à envoyer au Président de la C.R.F. Service des département. Celui-ci se met directement en relation avec le chef de corps et les réponses obtenues sont généralement très rapides, mais il est recommandé que les familles donnent exactement le nom, le prénom et le grade du militaire en question, ainsi que l'unité à laquelle il appartient, et toutes les fois que c'est possible, le lieu de stationnement de l'unité.

Lorsque le militaire est en traitement dans un hôpital pour une blessure ou maladie, si les familles connaissent le nom de cet hôpital et la localité dans laquelle se trouve celui-ci, il est recommandé de l'indiquer avec précision afin que le Service des départements s'adresse directement au Médecin-Chef de l'Hôpital, en vue d'éviter la perte de temps que provoquerait la correspondance avec le Chef de Corps.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Outillage Moderne
Prix intéressants.

Bureau de Bienfaisance

La distribution des Bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie les 5 et 7 Mai aux heures habituelles.

Hommage

AUX MORTS DE LA DEPORTATION

Dimanche dernier, à 11 heures, s'est déroulée aux Monuments aux Morts des deux guerres, une modeste mais sincère manifestation aux Morts de la Déportation. Une gerbe de fleurs a été déposée par la municipalité.

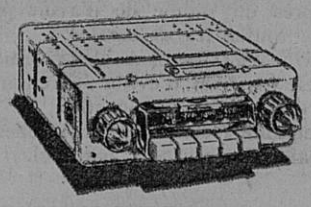

RADIOMATIC

la T.S.F. dans votre voiture

Agent installateur

A. BRUN

Garage du Dauphiné — SISTERON
Téléphone 26

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

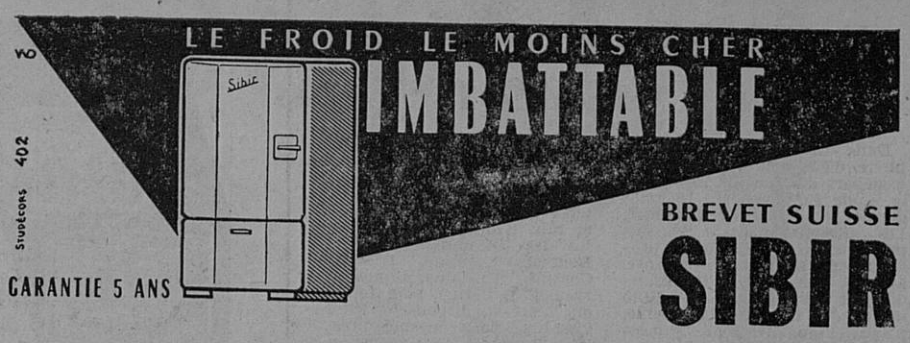

VENTE A CREDIT

RICHAUD Georges

Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON

Agent
Radiola, Schneider, Visseaux, Grammont
Postes Piles-Secteurs Pizon-Bros
Célard-Capte — Location Pick-Up
Postes occasion révisés

AVIS

Le Comité de Coordination pour la Revalorisation des Allocations aux Vieux Travailleurs et Infirmes attire de nouveau l'attention de l'opinion et des Pouvoirs Publics sur la grande misère des Aveugles, Infirmes, Invalides et Grands Malades, dont une grande partie n'a pour toutes ressources, que la somme de 198 francs par jour.

Au moment où l'Assemblée Nationale discute le projet gouvernemental portant institution d'un Fonds National de Solidarité, le Comité exprime de nouveau la volonté des intéressés de bénéficier du supplément d'allocation accordé par le projet aux Vieux Travailleurs, mais dont les Infirmes et Invalides seraient exclus.

Il estime que l'Assemblée ne pourrait, sans commettre un acte d'injustice, oublier cette catégorie de Français dont les conditions d'existence sont particulièrement difficiles.

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Toutes les joies dont peut rêver l'Automobiliste Moderne vous les trouverez dans l'ARONDE 1300, avec son moteur FLASH vif comme l'Eclair. Sa tenue de route sans égale, la douceur de sa suspension, sa direction souple et précise, sa ligne OCEANE avec son confort élégant et raffiné, son modèle de luxe à 589.000.

Demandez un essai
au Concessionnaire SIMCA

A. BRUN

Garage du Dauphiné
Tél. 26 — SISTERON

et profitez des paiements légers SIMCA et de la garantie Vacances.

Grand Choix Voitures Occasion.

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Un espoir pour les sourds

Jusqu'à quel point avez-vous le droit de mal entendre sans être sourds ? Pourquoi comprenez-vous mieux votre interlocuteur au téléphone, alors que dans la conversation directe il vous arrive de mal interpréter certaines consonnes, confondant ainsi un mot avec un autre. La perception auditive de chacun de nous est affectée de « trous » semblables au « point aveugle » de la vision.

Dans son numéro de Mai, SCIENCE ET VIE vous apprend de quelle façon la technique moderne de l'audiologie détermine les défaillances de l'ouïe, celles qui n'ont que peu d'importance et celles qui deviendront graves.

Dans le même numéro vous lirez comment se sont recréées en dix ans deux armées allemandes. Vous comprendrez pourquoi le système fiscal français est le plus compliqué du monde, vous saurez ce que vous êtes en droit d'attendre de la Dauphine, nouvelle voiture populaire française et vous devinerez la lutte implacable qui oppose, pour la possession de stations à votre service, les grandes compagnies pétrolières.

SCIENCE ET VIE, Mai 1956, est en vente partout.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE

Mme MarGaillan

12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

Distribution

DES BONS DE SUCRE
AUX ECONOMIQUEMENT FAIBLES
AFFERENTS AU 1er TRIMESTRE 1956

Les titulaires de la carte d'économiquement faibles sont priés de retirer d'urgence leurs bons de sucre au Secrétariat de la Mairie.

***

Il est porté à la connaissance des bénéficiaires de la carte des Economiquement Faibles, des Détaillants et des Grossistes en Alimentation, que la validité des bons de sucre afférents au 1er trimestre 1956, qui expirait normalement le 1er Mai 1956, se trouve, exceptionnellement, prorogée jusqu'au 1er Juin 1956.

AUX MEUBLES BOUISSON

10, Rue Saunerie — SISTERON

Chambres à Coucher 47.000 frs
Armoires à Glaces 24.000 frs

MEUBLES GARANTIS — VENTE A CREDIT

LA MACHINE A LAVER

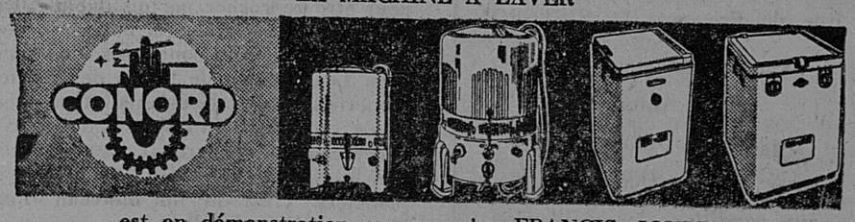

est en démonstration au magasin FRANCIS JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

© VILLE DE SISTERON

LE TOUR DE FRANCE DE LA MODE 1956

Dans une inoubliable atmosphère d'élégance et d'euphorie, le départ du Tour de France de la Mode fut donné le 16 mars dernier aux Baux-en-Provence. Les Etablissements Boussac, préludant à leur seconde présentation annuelle itinérante, avaient choisi ce cadre grandiose et ensoleillé pour le défilé initial des modèles d'été, ville, plage, campagne, réalisés dans leurs tissus nouveaux.

La Presse française et étrangère conviée à cette exceptionnelle avant-première s'est, à juste titre, montrée enthousiasmée non seulement par la collection elle-même, digne de tous les éloges, mais aussi devant l'organisation admirable, si minutieusement réglée, qui permet d'entreprendre un tel périple.

Qu'on en juge : deux tournées, l'une pour le nord, l'autre pour le sud de la France, ont simultanément pris le départ dès le lendemain ; elles ne regagneront leur « port d'attache », Paris, que le 9 juin et, durant ces quelques 12 semaines, présenteront jour après jour, dans 116 *villes*, les 140 modèles de leur collection.

Quelques précisions encore ? Les deux caravanes, entièrement autonomes, transportent en plus du personnel indispensable, présentateur, pianiste, mannequins, habilleuses, chef de cabine, ingénieur du son, machinistes, décorateur, sous la direction d'un chef de tournée secondé d'un régisseur (en tout 22 personnes voyageant en car Pullmann) transportent, disons-nous, dans quatre camions, tout l'équipement nécessaire à la présentation dans chaque ville, c'est-à-dire : podium démontable, matériel de sonorisation et d'éclairage, matériel de cabine, éléments de décoration.

Ainsi, toutes les femmes de France profiteront, avec l'intérêt qu'on devine, de cette élégance lumineuse qui vient jusqu'à elles et pourront apprécier « de visu » ces créations aux griffes fameuses, Jacques Heim - Vedette, Madeleine de Rauch, Maria Carine, Pierre Billet, Gattegno, Texmer, Brigitte, Alayne et tant d'autres ! A ces modèles les incomparables Tissus Boussac, Loveline, Triomphe-Couture, Ghislaine, zéphyr florycolor, Ballerine, pour ne citer que ceux-là, dispensent les ravissants coloris de leurs unis et les admirables dessins de leurs impressions. Et, prévoyance suprême, tandis que les imperméables Blizzand semblent se rire de la pluie, les tapis de plage et les peignoirs de bains en tissu éponge Jalla donneront à tous, pendant ce triomphal Tour de France de la Mode, un avant-goût des joies de la plage.

ROSERAIE. — Robe de soleil en imprimé Triomphe - Couture, de Boussac. (Patron « Jardin des Modes », Paris.)

A Pont-de-Cheruy, l'Institut de la Marche étudie les maux de pieds qui rendent malheureux 70 % des vieillards

On sait qu'une science, toute nouvelle, la gériatrie, s'est fixé pour objet de soigner et de prévenir tout particulièrement les maladies propres aux vieillards. Un congrès international s'est tenu à Londres l'an dernier : pendant plusieurs jours, des centaines de spécialistes venus de tous les pays du monde ont étudié les problèmes de santé que posent les personnes âgées.

Mais entre tant de communications, les techniciens de l'Institut de la Marche de Pont-de-Cheruy en ont retenu une, particulièrement : le médecin anglais C. Conyers Morrel a présenté un rapport fort important sur les rapports entre la podologie et la gériatrie.

Les maladies qui affectent les gens âgés sont très souvent d'origine rhumatismale, surtout chez les femmes. Celles qui concernent les pieds sont étroitement associées à ces douleurs rhumatismales.

Le pourcentage augmente avec l'âge. C'est ainsi qu'on peut affirmer que les pieds sont défectueux, à un degré plus ou moins prononcé, chez 70 % des vieillards.

Mais, ce qu'il y a de très important sur le plan social, c'est que ces douleurs forcent, très souvent, ces personnes âgées, à se confiner dans une immobilité quasi totale.

— Ceux qui vieillissent doivent, à tout prix, conserver la santé et la joie de vivre : un homme ou une femme triste est facilement la proie des névroses, des psychoses qui hâtent sa fin, le rendent irritable ou grincheux.

Or, si vous ajoutez aux malaises généraux des personnes âgées les douleurs du pied, vous conclurez que, même la marche, qui est pourtant le plus sain des exercices et la plus valable des distractions pour le vieillard, lui devient vite un supplice.

— Les vieillards sont malheureux, assure le Dr Connyers Morrell, parce que le fait de ne pas marcher sans douleur crée chez eux un complexe d'infériorité.

Ce sont ces indications qui permettent à l'Institut de la Marche de guider de nombreux fabricants de chaussures et notamment l'Industrie du Caoutchouc souple qui s'est particulièrement attachée à ce problème.

Aussi remarque-t-on les productions d'une marque comme Semelflex qui, par ses brodequins, ses pantoufles et ses botillons a réalisé un progrès considérable pour l'hygiène et le confort des vieillards.

Marceau SCALA Rue de Provence — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

Profitez des Prix d'Eté...

Passez vos commandes dès à présent chez

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

TAXI MARGAILLAN
s'adresser
12, rue de Provence
Téléphone 194

APPAREILS MENAGERS MODERNES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN

Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

Celle qui coud le mieux c'est encore la

COUD BRODE REPRISE
Vente à Crédit
Démonstration sur simple demande
chez ROME *Agent exclusif*
Tél. 178 — SISTERON
CYCLES F. SOUVET et NEW-MAP
Vente — Réparation

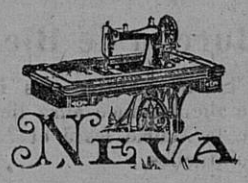

Comité de défense de la Chaumiane

Dimanche matin a eu lieu, dans une salle de la mairie, la réunion du bureau du comité de défense des quartiers de la Chaumiane et environnants.

M. Massonnat, président, fait connaitre aux membres du bureau les démarches faites auprès de la municipalité. Après discussions et échange de points de vue, le bureau constate que si l'assemblée municipale a bien pris en considération la demande de revendications pour l'adduction d'eau potable dans ces quartiers délaissés, que, depuis 5 mois ont passé et qu'aucun projet n'est amorcé, alors que depuis 14 ans, les habitants de ces quartiers demandent vainement l'eau potable.

Devant ces faits, le bureau regrette que ces quartiers ne soient pas représentés au conseil municipal comme le sont les autres quartiers de Sisteron, afin de défendre leurs légitimes revendications et espère qu'à l'occasion des prochaines élections municipales complémentaires il sera tenu compte de cette anomalie et charge le président de convoquer une assemblée générale en temps opportun afin de réagir comme il convient devant ce pitoyable état de choses.

MM. Gasquet, Bernard, Moyne et Bremond font le point de la situation en précisant que les quartiers délaissés du Plan de la Baume, Plan Leydet, Haute et Basse Chaumiane, Prés-hauts, Coudoulets, Sarrebosc, Haute et Basse Baume, Mardaric, dénombrent environ trois cents propriétaires et neuf cents personnes intéressées.

Il est donc évident que si satisfaction était donnée au comité de défense, c'est à dire l'adduction d'eau potable, la population de ces quartiers augmenterait d'une façon très sensible, de nouvelles constructions s'y feraient, les petites campagnes pouraient se développer pour le plus grand bien de Sisteron et qu'il est désastreux que depuis 14 ans rien n'ait été fait pour donner satisfaction à cette fraction intéressante de Sisteronnais composée de modestes travailleurs et de petits propriétaires.

ETAT-CIVIL

du 27 Avril au 3 Mai 1956

Naissances : Camille Antoine Louis Icard, avenue de la Libération. — Christian Trabuc, faubourg la Baume.

Mariage : René Louis Sentenac, caporal-chef au Bataillon d'Afrique, domicilié à Cavaignac, et Suzy Marie-Rose Sorzana, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Emile Eugène Pierre Paret, 72 ans, rue des Combes. — Léopold Marcelin Lucien Latil, 68 ans, avenue de la Libération. — Christian Louis Latil, 2 mois, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Les familles BIBOUD et MERLE, les parents et alliés, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du deuil cruel qui les a frappés en la personne de

Monsieur Emile PARET
Maire de Sisteron

et dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les administrations toutes les sociétés, tous les organismes Sisteronnais, Départementaux et Régionaux, et toutes les personnes qui leur ont apporté leur réconfort et leurs témoignages d'estime et d'affection, les prient de trouver ici leurs remerciements émus.

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal de Sisteron, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçu à l'occasion du décès de son Maire regretté

Monsieur Emile PARET

prie toutes les personnalités, chefs d'administrations, groupements, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

REMERCIEMENTS

Les familles CARRET, REBOUL, DELAYE, THUNIN, MAGNAN et PARET, remercient tous les amis et connaissances qui leur ont exprimé leurs regrets et leur sympathie lors des obsèques de Madame Madeleine VIAL et de Monsieur Maxime VIAL.

GAS-OIL

Les Variétés présentent cette semaine un bon film français, d'aventures de la route, réalisé par Gilles Grangier, d'après le roman, intéressant, de G. Bayle, intitulé «Du raisin dans le gas-oil».

L'adaptation est de Michel Audiard et les principaux interprètes sont Jean Gabin, Jeanne Moreau et Guérini. Le cadre du film représente les milieux de transporteurs routiers, sympathiques et populaires. C'est un documentaire, vivant et bien monté, sur la vie de grand chemin de ces «chevaliers de la route» dont le mérite est grand. Le film a d'ailleurs été patronné par la Fédération Nationale des Routiers.

Sur ce reportage, éminemment cinématographique en lui-même, est monté un scénario, un peu banal, peut-être, mais cependant plein de qualités. Des gangsters traquent sans arrêt un camionneur (héros du film) qu'ils soupçonnent d'avoir profité d'un accident de la route pour s'emparer d'une fortune, d'ailleurs mal acquise, que transportait l'un de leurs complices.

Sur cette trame, Grangier a fait une réalisation solide et adroite. C'est du cinéma, mais du vrai cinéma, souple et bien conduit.

Jean Gabin trouve là un rôle fait sur mesure, dirait-on. Il est toujours égal à lui-même, ce qui n'est pas peu dire, et son interprétation du camionneur traqué est excellente.

L'amitié des routiers apporte un élément positif au film, auquel on pourrait peut être reprocher parfois quelque lenteur, mais l'ensemble est bon et se tient bien, les péripéties sont assez bien agencées. Les aperçus de la vie des routiers modernes sont intéressants et la scène finale est tout à fait spectaculaire, avec l'encerclement progressif des gangters par les lourds véhicules, inexorables et justiciers. C'est là un morceau d'une haute qualité visuelle.

Le Spectateur.

Agence L'ABEILLE
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON
Assurances de toute nature
Crédit Automobile
Scooters Motocyclettes
Neuf et Occasion
aux conditions les meilleures

PARIS-MATCH

A SES LECTEURS

Le N° 368 de PARIS-MATCH (mariage princier de Monaco) bien que tiré à 1.900.000 exemplaires, au lieu de 1.560.000 exemplaires (tirage habituel) a cependant manqué partout.

PARIS-MATCH s'excuse auprès des dépositaires et marchands de journaux et auprès du public de n'avoir pu satisfaire toutes les demandes.

PARIS-MATCH conseille vivement à ses lecteurs, afin d'éviter le renouvellement de semblable déception, de s'inscrire comme lecteurs réguliers chez leur marchand de journaux habituel.

POUR VOS
CARRELAGES FAIENCES
DEVANTURES DE MAGASINS
(Novocéram et Procéram)
adressez-vous à un spécialiste
PICHON André Fils
Tabacs-Bazar
9, Rue Saunerie — SISTERON
Prix forfaitaire
Prix spéciaux pour Entrepreneurs

© VILLE DE SISTERON